



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127672>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-127672**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté d'agglomération Plaine Vallée

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20005638000013

**Ville** : Plaine vallée

**Code postal** : 95230

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_1EWst\\_4Y83](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_1EWst_4Y83)

**Identifiant interne de la consultation** : MAPA\_2025-20

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Sabathier

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux réalisés au cours des trois dernières années, déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera

pour la réalisation du marché public, attestation d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle couvrant l'année en cours et comportant la mention des niveaux de garantie

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/12/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Communauté d'agglomération

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'investissement sur le patrimoine d'assainissement communautaire

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232410

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre et les marchés subséquents qui seront conclus sur son fondement ont pour objet les travaux d'investissement sur le patrimoine d'assainissement communautaire (par définition, toute opération de travaux supérieure à 80 000 Euros HT). Le montant maximum de l'accord-cadre, défini par le volume maximum de commande, s'établit à 1 300 000 Euros HT. il sera conclu avec un maximum de trois entreprises pour une durée d'un an, renouvelable à trois reprises. Les travaux susceptibles d'être réalisés concernent en particulier des travaux d'investissement sur les ouvrages d'assainissement (créations, remplacement, modifications ou création d'ouvrages de génie civil, réparations nécessaires au bon fonctionnement du système avec notamment : interventions en sous œuvre, terrassements, blindages, rénovations de collecteurs et de branchements, adaptations d'ouvrages de génie civil, mises en sécurité des équipements, réalisations de réseaux, d'ouvrages, d'équipements, ...). Le périmètre du marché est celui de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (hors commune de Saint-Prix).

**Lieu principal d'exécution du marché :** Val-d'Oise

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** entre 0 euros et 1300000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La procédure d'accord-cadre (L.2125-1 du code de la commande publique) est un dispositif qui se déroule en deux temps : 1) Dans un premier temps, l'accord-cadre proprement dit permet de sélectionner un maximum de trois opérateurs économiques, en concluant un contrat dont les termes ne sont pas tous fixés à ce stade. Les opérateurs économiques retenus deviennent les prestataires de la communauté d'agglomération pendant la durée de l'accord-cadre ; 2) dans un second temps, ces opérateurs sont consultés pour la conclusion de marchés (dits « marchés subséquents ») passés sur le fondement de l'accord-cadre, qui viennent fixer les termes contractuels, notamment à l'occasion de la survenance des besoins. Dans le cadre de la présente consultation, visant à sélectionner le trois entreprises titulaires, le jugement des offres sera réalisé aux moyens des critères suivants : valeur technique de la proposition (60%) / prix (40%). Le détail figure dans le règlement de la consultation. Le financement du marché est assuré sur les fonds propres de la communauté d'agglomération. Mode de paiement : mandat réglementé : administratif - virement bancaire. Paiement dans le délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. A défaut de respecter ce délai, seront appliqués des intérêts moratoires et des frais de recouvrement dans les conditions fixées par l'article R.2192-31 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2025